



SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

En vertu des articles 160 et 165 de la LEDP (Loi sur l'Exercice des Droits Politiques), droit de référendum et affichage des objets traités, nous vous communiquons les décisions du Conseil communal de la séance du 11 décembre 2025 :

- **Préavis N° 3/2026 Rapport de gestion et des comptes 2025**

Préavis accepté à l'unanimité

- **Préavis 4/2026 règlement sur la taxe de séjour et la taxe sur les résidences secondaires (AirBnB)**

Préavis accepté à la majorité

Les électeurs peuvent consulter ces préavis au greffe municipal pendant les heures d'ouverture ou sur le site de la commune www.sullens.ch

Sullens, le 12 juin 2026